

Délibération**n°62-2025****26 novembre 2025****PERSONNEL – RIFSEEP - Aménagement des groupes de fonctions.****Séance du :** 26 novembre 2025**Date de la convocation :** 14 novembre 2026**Président de séance :** Fabrice PANNEKOUCKE**Secrétaire de séance :** Chantal GIORDA**Nombre de membres titulaires en exercice :** 28**Etaient présents (titulaires et suppléants) :** 15▪ Collège des affiliés : 13

Danièle BEAUX-SPEYSER, Georges CAGNIN, Dominique CHAPUIS, Jean François CLARAZ, Nathalie FONTAINE, Chantal GIORDA, Yannick LOGEROT, Fabrice PANNEKOUCKE, Colette PIGNIER, Jean-Claude RAFFIN, Christian RAUCAZ, Béatrice SANTAIS, Jean-Maurice VENTURINI

▪ Collège spécifique : 2

Alexandre GENNARO, Martin NOBLECOURT

Etaient représentés : 12▪ Collège des affiliés : 9

Robert AGUETTAZ (pouvoir à Danièle BEAUX-SPEYSER)

Yannick AMET (pouvoir à Jean-Maurice VENTURINI)

François DUNAND (pouvoir à Chantal GIORDA)

Christian GARIOUD (pouvoir à Jean François CLARAZ)

Pascale OUSTRY (pouvoir à Jean-Claude RAFFIN)

Gérard RUFFIER-MONET (pouvoir à Christian RAUCAZ)

Sylvie SELLERI (pouvoir à Dominique CHAPUIS)

Lucien SPIGARELLI (pouvoir à Nathalie FONTAINE)

Jean-Michel VORGER (pouvoir à Martin NOBLECOURT)

▪ Collège spécifique : 3

Michelle BRAUER (pouvoir à Béatrice SANTAIS)

Christelle FAVETTA-SIEYES (pouvoir à Georges CAGNIN)

Christian GRANGE (pouvoir à Fabrice PANNEKOUCKE)

Etaient présents ou représentés : 27**Nombre de votants :** 27**Était absent :** 1▪ Collège des non affiliés : 1

Thibaut GUIGUE

Ont assisté à cette séance :

Eric CHAUMARD Directeur général

Carole MONTALI Responsable du Pôle missions d'appui aux collectivités

Virginie GELOTTIER Chargée d'appui aux collectivités

1/3

DELIBERATION N° 62-2025

PERSONNEL – RIFSEEP - Aménagement des groupes de fonctions.

Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, 1^{er} Vice-Président, rappelle qu'il appartient au conseil d'administration de fixer les conditions d'attribution des primes et de déterminer les groupes de fonctions ainsi que la répartition des emplois dans chaque groupe de fonctions.

Pour tenir compte de la modification du tableau des effectifs et de l'actualisation de l'organigramme (délibérations des 2 avril et 26 novembre 2025), il est proposé d'intégrer les emplois suivants :

- « chargé de gestion administrative » au Pôle missions d'appui aux collectivités dans le groupe de fonctions « B3 » du cadre d'emplois des rédacteurs ou « C1 » du cadre d'emplois des adjoints administratifs,
- « coordonnateur administratif du Pôle santé et sécurité au travail » dans le groupe de fonctions « B2 » du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,
- « chargé de gestion emploi » dans le groupe de fonctions « B3 » du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,
- Chef de service « carrières » et « intérim et recrutement » dans le groupe de fonctions « A3 » du cadre d'emplois des attachés territoriaux.

Les autres dispositions relatives au RIFSEEP ne sont pas modifiées.

En conséquence, le conseil d'administration, après en avoir délibéré :

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code général de la fonction publique,

VU le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 modifié pris pour l'application du premier alinéa de l'article 88 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel dans la Fonction Publique d'Etat,

VU le décret n°2015-661 modifiant le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

VU l'arrêté du 27 août 2015 pris en application de l'article 5 du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014,

VU les délibérations des 17 décembre 2018, 27 février 2020, 16 juin 2020, 24 mars 2021, 13 octobre 2021, 6 avril 2022, 1er juin 2022, 28 septembre 2022, 16 mai 2023, 27 juin 2023, 8 novembre 2023, 13 février 2024, 13 juin 2024 et 2 avril 2025 relatives aux modalités d'application du RIFSEEP aux agents du Centre de gestion,

APPROUVE la répartition des emplois dans les groupes de fonctions tel que présentée ci-dessus,

APPROUVE le tableau des groupes de fonctions annexé à la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.



Fait à Porte-de-Savoie,
Le 26 novembre 2025
Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-Président,

Fabrice PANNEKOUCKE